

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU
COMMUNE DE LIBRAMONT-CHEVIGNY

**SUPPRESSION DE LA PRIME COMMUNALE RELATIVE A
L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES
PHOTOVOLTAIQUES**

Le Bourgmestre de la Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY, porte à la connaissance du public que la suppression du règlement communal concernant l'installation de panneaux solaires photovoltaïques a été approuvée par le Conseil communal en date du 20 février 2013.

Le texte du règlement peut être consulté à la maison communale à Libramont-Chevigny.

A Libramont-Chevigny, le 1^{er} mars 2013.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

E. JACQUEMIN.

P. ARNOULD.